



MENACES DE MORT INTOLERABLES

Ce jour, lors de la mise en place des promenades de la maison d'arrêt, nos collègues du CD effectuent des palpations de sécurité sur les personnes détenues se rendant en promenade. L'un de nos pensionnaires, mécontent d'une remarque faite par notre collègue concernant une histoire de tabac, se permet ni plus ni moins de proférer des **menaces de mort** à son envers !

Bien entendu, fidèle à leur courage légendaire, ce pensionnaire n'a pas menacé notre collègue en face. Il a attendu de se retrouver dans la cour de promenade pour prononcer les propos suivants :

« Tu vois Fashion, dehors je vais m'en occuper. C'est pas dans sa boîte aux lettres que je vais lui mettre une balle, c'est dans sa tête. Crois-moi que ça va être fait, je te le promets. »

FO justice condamne avec la plus grande fermeté ces menaces de mort et demande que les sanctions, tant disciplinaires que judiciaires, soient à la hauteur de la gravité des faits et de la pression psychologique qui pèse aujourd'hui sur notre collègue. Rappelons-le, notre collègue et sa famille ont déjà subi par le passé des représailles de la voyoucratie jusque devant leur domicile. De tels faits ne peuvent donc être pris à la légère.

FO justice demande que la peur change de camp !

Il est totalement anormal que des agents, simplement parce qu'ils font correctement leur travail et appliquent les règles de sécurité, puissent être victimes de représailles, d'intimidations ou, pire encore, de menaces de mort.

FO justice souhaite que ces faits soient **sanctionnés avec la plus grande fermeté**, afin de mettre un frein aux envies de certains détenus qui pourraient être tentés de reproduire ce type de comportement.

Nous refusons également que nos collègues et leurs familles aient à subir de nouveau la pression qu'ils ont déjà connue l'année dernière lors des événements liés au groupe « **DDPF** » (**Défense des droits des prisonniers français**).

Faire son travail ne doit jamais devenir une prise de risque pour soi-même ou pour sa famille !

FO justice reste pleinement mobilisé et se tient à la disposition de notre collègue afin de l'accompagner et de le soutenir dans l'ensemble de ses démarches.

FO justice : quand nos collègues sont menacés, nous répondons présents !

SLP **FO Justice** Varennes le Grand

Le : 09/08/2026